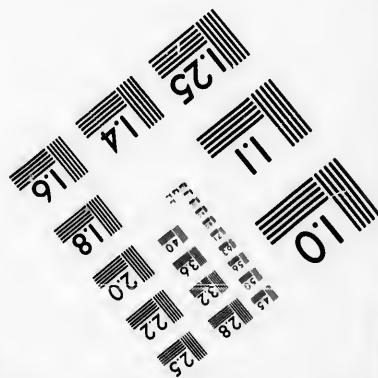
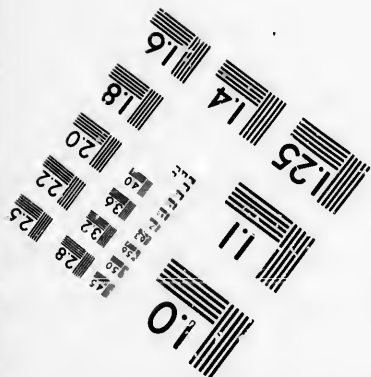
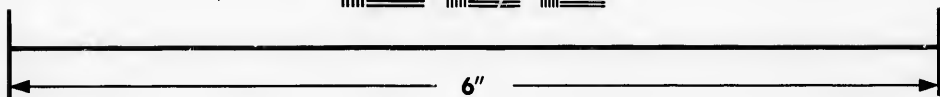
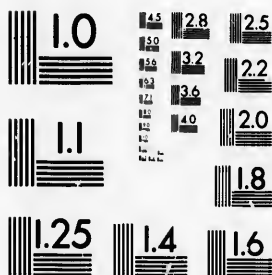


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25
28
32
36
40
44
48
52

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
11
12
13
14
15
16
17

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
Lare liure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

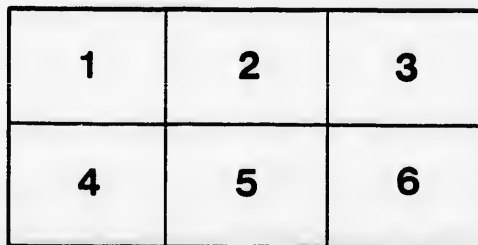
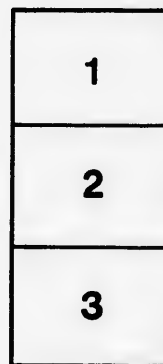
Législature du Québec
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

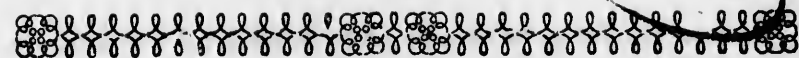
Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
en à



32X



3

A B R É G É
DU
PETIT CATÉCHISME DE QUÉBEC,
POUR
LES PETITS ENFANTS (*).

I. LEÇON.

- D. Qui vous a créé et mis au monde ?
R. C'est Dieu qui m'a créé et mis au monde ?
D. Pourquoi Dieu vous a-t-il créé et mis au monde.
R. Dieu m'a créé et mis au monde pour le connaître, pour l'aimer, pour le servir et pour acquérir, par ce moyen, la vie éternelle.
D. Que faut-il faire pour servir Dieu, comme il veut être servi, et pour acquérir la vie éternelle ?
R. Pour servir Dieu, comme il veut être servi, et pour acquérir la vie éternelle, il faut être chrétien, c'est-à-dire, de la religion chrétienne et catholique.
D. Par qui la religion chrétienne nous a-t-elle été donnée ?
R. La religion chrétienne nous a été donnée par Jésus-Christ.

II. LEÇON.

- D. Etes-vous chrétien ?
R. Oui, je suis chrétien par la grâce de Dieu.
D. Qu'est-ce qui vous a fait chrétien ?
R. C'est le baptême qui m'a fait chrétien.
D. Quelle est la marque du chrétien ?
R. La marque du chrétien, c'est le signe de la croix.
D. Faites sur vous le signe de la croix.
R. † Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi-soit-il.

III. LEÇON.

- D. Quelles sont les principales vérités de notre religion ?

(*) C'est un devoir des pères et des mères d'instruire leurs enfants des principales vérités de la religion, dès qu'ils sont capables de les apprendre. Pour cela ils pourront se servir de cet abrégé. On pourra aussi s'en contenter, même pour la première communion, avec les personnes dépourvues de mémoire.

R. Les principales vérités de notre religion sont le mystère de la Sainte-Trinité, le mystère de l'Incarnation et le mystère de la Rédemption.

D. Qu'est-ce que le mystère de la Sainte-Trinité ?

R. Le mystère de la Sainte-Trinité, c'est un seul Dieu en trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ?

D. Qu'est-ce que le mystère de l'Incarnation ?

R. Le mystère de l'Incarnation, c'est le Fils de Dieu fait homme pour nous.

D. Qu'est-ce que le mystère de la Rédemption ?

R. Le mystère de la Rédemption, c'est Jésus-Christ mort en croix pour nous.

D. Où sont contenus les principaux mystères de notre religion ?

R. Les principaux mystères de notre religion sont contenus dans le *Credo* ou Symbole des Apôtres.

D. Récitez le Symbole des Apôtres ?

EN FRANÇAIS.

Je crois en Dieu, etc., p. 4.

EN LATIN.

Credo in Deum, etc., p. 4.

IV. LEÇON.

D. Qu'est-ce que Dieu ?

R. Dieu est un esprit infiniment parfait, créateur et maître absolu de toutes choses.

D. N'y a-t-il qu'un Dieu ?

R. Oui, il n'y a qu'un Dieu : et il ne peut y en avoir plusieurs.

D. Dieu a-t-il toujours été et sera-t-il toujours ?

R. Oui, Dieu a toujours été, et il sera toujours : il est éternel.

D. Où est Dieu ?

R. Dieu est partout, il remplit le ciel et la terre, il est immense.

D. Dieu voit-il tout, et connaît-il tout ?

R. Oui, Dieu voit tout et connaît tout, même ce qu'il y a de plus caché dans notre cœur.

V. LEÇON.

D. Combien y a-t-il de personnes en Dieu ?

R. Il y a trois personnes en Dieu : le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

D. Le Père est-il Dieu ?

R. Oui, le Père est Dieu.

D. Le Fils est-il Dieu ?

R. Oui, le Fils est Dieu, comme le Père.

D. Le Saint-Esprit est-il Dieu ?

R. Oui, le Saint-Esprit est Dieu, comme le Père et le Fils.

D. Il y a donc trois Dieux ?

R. Non, il n'y a pas trois Dieux : les trois personnes divines ne font qu'un seul et même Dieu.

D. Comment cela ?

R. Parce qu'elles n'ont qu'une même nature et une même Divinité.

D. Laquelle des trois personnes divines s'est fait homme pour nous ?

R. C'est le Fils de Dieu, la seconde personne de la Sainte-Trinité qui s'est fait homme pour nous.

D. Comment s'appelle le Fils de Dieu fait homme ?

R. Le Fils de Dieu fait homme s'appelle Jésus-Christ Notre-Seigneur.

VI. LEÇON.

D. Qu'est-ce que Jésus-Christ.

R. Jésus-Christ est le Fils de Dieu fait homme pour nous.

D. Que veut dire : *se faire homme* ?

R. *Se faire homme*, c'est prendre un corps et une âme semblables aux nôtres.

D. Jésus-Christ est donc Dieu et homme tout ensemble ?

R. Oui, Jésus-Christ est Dieu et homme tout ensemble : il est Dieu consubstantiel à son Père, et homme en tout semblable à nous, excepté le péché.

D. Pourquoi le Fils de Dieu s'est-il fait homme ?

R. Le Fils de Dieu s'est fait homme pour nous racheter.

D. De quoi nous a-t-il rachetés ?

R. Jésus-Christ nous a rachetés de la damnation éternelle à laquelle nous étions tous engagés par la désobéissance d'Adam notre premier père.

D. Que serions-nous devenus sans Jésus-Christ ?

R. Sans Jésus-Christ, nous aurions tous été damnés.

D. Quel jour Jésus-Christ est-il venu au monde ?

R. Le jour de Noël.

D. Combien de temps Jésus-Christ est-il resté visible sur la terre ?

R. Jésus-Christ est resté visible sur la terre, environ trente-trois ans.

VII. LEÇON.

D. Qu'a fait Jésus-Christ pendant qu'il était sur la terre ?

R. Jésus-Christ, pendant qu'il était sur la terre, a fait trois choses : 1o il a enseigné aux hommes à vivre saintement ; 2o il leur en a donné l'exemple ; 3o il leur en a mérité la grâce, par ses souffrances et par sa mort.

D. Comment Notre Seigneur Jésus-Christ est-il mort ?

R. Notre Seigneur Jésus-Christ est mort sur une croix.

IV.

D. Pourquoi Jésus-Christ est-il mort ?

R. Jésus-Christ est mort pour l'amour de nous, afin de nous racheter.

D. Quel jour Notre Seigneur Jésus-Christ est-il mort ?

R. Notre Seigneur Jésus-Christ est mort le Vendredi-Saint.

D. Où descendit l'âme de Jésus-Christ, après sa mort ?

R. Après la mort de Jésus-Christ, son âme descendit dans les *limbes*.

D. Et son corps, où fut-il mis ?

R. Son corps fut mis dans un tombeau.

D. Qu'arriva-t-il le troisième jour après la mort de Jésus-Christ ?

R. Le troisième jour après sa mort, Jésus-Christ ressuscita et sortit vivant du tombeau.

D. Quel jour Notre Seigneur Jésus-Christ est-il ressuscité ?

R. Notre Seigneur Jésus-Christ est ressuscité le jour de Pâque.

VIII. LEÇON.

D. Quel jour Jésus-Christ est-il monté au ciel ?

R. Jésus-Christ est monté au ciel le jour de l'Ascension, quarante jours après sa résurrection.

D. Où est maintenant Jésus-Christ ?

R. En tant que Dieu, Jésus-Christ est partout : en tant qu'homme, il est au ciel et au S. Sacrement.

D. Que fait Jésus-Christ dans le ciel ?

R. Jésus-Christ, dans le ciel, comme homme, adore Dieu son père, et intercède pour nous : et, comme Dieu, il nous envoie de là son Saint-Esprit et ses grâces.

D. Qu'est-ce que le Saint-Esprit ?

R. Le Saint-Esprit est la troisième personne de la Sainte Trinité.

D. Quel jour Jésus-Christ a-t-il envoyé plus solennellement le Saint-Esprit à son Eglise ?

R. C'est le jour de la Pentecôte, le dixième après son Ascension, que Jésus-Christ a envoyé plus solennellement le Saint-Esprit à son Eglise ?

IX. LEÇON.

D. Jésus-Christ reviendra-t-il visiblement sur la terre ?

R. Oui, Jésus-Christ reviendra visiblement sur la terre, à la fin du monde, pour juger tous les hommes, dans le jugement général.

D. Est-ce que Dieu attend la fin de monde pour nous juger ?

R. Non, Dieu n'attend pas la fin du monde pour nous ju-

ger ; il juge chacun de nous auparavant, dans le jugement particulier.

D. Quand se fera ce jugement particulier ?

R. Le jugement particulier se fera à la mort de chacun de nous.

D. Que deviendra notre corps, après notre mort ?

R. Notre corps, après notre mort, retournera en terre.

D. Et notre âme, où ira-t-elle ?

R. Notre âme paraîtra aussitôt devant Dieu pour être jugée.

D. Sur quoi sera-t-elle jugée ?

R. Elle sera jugée sur le bien et sur le mal qu'elle aura fait.

D. Que deviendra notre âme, après le jugement particulier ?

R. Après le jugement particulier notre âme ira en paradis, ou en enfer, ou en purgatoire, selon qu'elle aura mérité.

X. LEÇON.

D. Qu'est-ce que le Paradis ?

R. Le Paradis est un lieu de délices où, voyant et aimant Dieu, on jouit d'un bonheur éternel.

D. Qu'est-ce que l'Enfer ?

R. L'Enfer est un lieu de tourments où les méchants seront éternellement punis avec les démons.

D. Qu'est-ce que le purgatoire ?

R. Le purgatoire est un lieu de peines où les justes achèvent d'expié leurs péchés, avant d'entrer en paradis.

D. Qui sont ceux qui vont en paradis ?

R. Ceux qui vont en paradis, ce sont les justes, qui n'ont point offensé Dieu, ou qui, ayant eu le malheur de l'offenser, en ont fait pénitence.

D. Quels sont les méchants qui vont en enfer ?

R. Les méchants qui vont en enfer sont ceux qui meurent en péché mortel.

D. Les morts ressusciteront-ils un jour ?

R. Oui, tous les morts ressusciteront, à la fin du monde, pour comparaître au jugement général.

D. Qu'est-ce que la vie éternelle, que vous énoncez dans le dernier article du Symbole ?

R. La vie éternelle est une vie qui ne finira jamais.

D. Cette vie sera-t-elle heureuse ou malheureuse ?

R. Cette vie sera infiniment heureuse en paradis ; et infiniment malheureuse en enfer.

XI. LEÇON.

D. Qu'entendez-vous par la communion des Saints ?

R. Par la communion des Saints, j'entends la société qu'il y a entre tous les membres de l'Eglise catholique.

D. En quoi consiste cette société ?

R. Cette société consiste en ce que tous les biens de l'Eglise sont communs à tous les fidèles.

D. Sommes-nous en société avec les Saints qui sont dans le ciel ?

R. Oui, nous sommes en société avec les saints qui sont dans le ciel ; car nous les prions d'intercéder pour nous auprès de Dieu, et ils nous secourent par leur intercession.

D. Sommes-nous aussi en société avec les âmes qui sont en purgatoire ?

R. Oui, nous sommes aussi en société avec les âmes qui sont en purgatoire : nous offrons à Dieu, pour leur délivrance, nos prières, nos bonnes œuvres, et le saint sacrifice de la messe.

XII. LEÇON.

D. Qu'est-ce que l'Eglise ?

R. L'Eglise est la société des fidèles unis entre eux par la profession d'une même foi, par la participation aux mêmes sacrements, et par la soumission à un même chef visible, qui est le pape.

D. Qui a établi l'Eglise ?

R. C'est Notre Seigneur Jésus-Christ qui a établi l'Eglise, et qui en est le chef invisible et suprême.

D. Si c'est Jésus-Christ qui est le chef suprême de l'Eglise, c'est donc lui aussi qui la gouverne ?

R. Oui, c'est Jésus-Christ qui, comme chef suprême, anime et gouverne l'Eglise.

D. Comment Jésus-Christ gouverne-t-il son Eglise ?

R. Il la gouverne par les pasteurs qu'il y a établis.

D. Quels sont ces pasteurs que Jésus-Christ a établis pour gouverner son Eglise ?

R. Ces pasteurs sont le Pape et les Evêques.

D. Qu'est-ce que le Pape ?

R. Le pape est le successeur de Saint Pierre, le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, le chef de tous les Evêques, et par là le chef visible de toute l'Eglise, et le centre de l'unité catholique.

D. N'y a-t-il donc qu'une Eglise ?

R. Oui, il n'y a qu'une Eglise, et il ne peut y en avoir plusieurs, parce que Jésus-Christ n'en a établi qu'une.

D. Quelle est l'Eglise que Jésus-Christ a établie ?

R. C'est l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine.

D. Peut-on être sauvé hors de l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine ?

R. Non, hors de l'Eglise il n'y a point de salut.

XIII. LEÇON.

D. Qu'entendez-vous par *la rémission des péchés* ?

R. Par la *rémission des péchés*, j'entends que Jésus-Christ a donné à son Eglise le pouvoir de remettre les péchés.

D. Qu'est-ce que le péché ?

R. Le péché est une désobéissance à Dieu.

D. Combien y a-t-il de sortes de péchés ?

R. Il y a deux sortes de péchés : le péché originel et le péché actuel.

D. Qu'est-ce que le péché originel ?

R. Le péché originel est celui que nous apportons en venant au monde.

D. D'où nous vient le péché originel ?

R. Le péché originel nous vient d'Adam notre premier père.

D. Qu'est-ce que le péché actuel ?

R. Le péché actuel est une désobéissance à Dieu que nous commettons par notre propre volonté.

D. Tous les péchés actuels sont-ils égaux entre eux ?

R. Non, tous les péchés actuels ne sont pas égaux entre eux : il y en a qui sont mortels, et d'autres ne sont que véniels.

D. Combien faut-il de péchés mortels pour mériter l'enfer ?

R. Il ne faut qu'un seul péché mortel pour mériter l'enfer.

D. L'Eglise peut-elle remettre toutes sortes de péchés ?

R. Oui, l'Eglise peut remettre toutes sortes de péchés, quelque énormes qu'ils soient.

D. Par quel moyen l'Eglise remet-elle les péchés ?

R. C'est par le moyen des sacrements que l'Eglise remet les péchés.

XIV. LEÇON.

D. Qu'est-ce qu'un sacrement ?

R. Un sacrement est un signe sensible, institué par Notre Seigneur Jésus-Christ pour nous sanctifier.

D. Comment est-ce que les sacrements nous sanctifient ?

R. Les sacrements nous sanctifient en nous donnant la grâce qui purifie nos âmes et nous rend saints.

D. Combien y a-t-il de sacrements ?

R. Il y a sept sacrements : le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage.

D. Quels sont les sacrements institués spécialement pour effacer les péchés ?

R. Les sacrements institués spécialement pour effacer les

péchés sont le Baptême et la Pénitence : c'est pour cela qu'on les appelle *sacrements des morts*.

D. Il faut donc être en état de grâce, pour recevoir les cinq autres sacrements ?

R. Oui, il faut être en état de grâce pour recevoir les cinq autres sacrements, qui sont la Confirmation, l'Eucharistie, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage : et c'est pourqu'on les nomme *sacrements des vivants*.

D. Se rendrait-on coupable de quelque faute, si on recevait quelqu'un de ces sacrements, par exemple, la Confirmation, ou l'Eucharistie, ou le Mariage, en état de péché mortel ?

R. Si on recevait quelqu'un de ces sacrements, en état de péché mortel, on se rendrait coupable d'un grand péché, qu'on appelle *sacrilège*.

XV. LEÇON.

D. Qu'est-ce que le *Baptême* ?

R. Le *Baptême* est un sacrement qui efface le péché originel, nous fait chrétiens et enfants de Dieu et de l'Eglise.

D. Le Baptême est-il bien nécessaire au salut ?

R. Oui, le Baptême est absolument nécessaire au salut.

D. Qu'est-ce que la Confirmation ?

R. La Confirmation est un sacrement qui donne le Saint-Esprit avec l'abondance de ses grâces.

D. Pourquoi le Saint-Esprit nous est-il donné dans la Confirmation ?

R. Le Saint-Esprit nous est donné dans la Confirmation pour nous rendre parfaits chrétiens.

XVI. LEÇON.

D. Qu'est-ce que l'*Eucharistie* ?

R. L'*Eucharistie* est un sacrement qui contient réellement et en vérité le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ, sous les espèces ou apparences du pain et du vin.

D. Où se fait le sacrement de l'Eucharistie ?

R. Le sacrement de l'Eucharistie se fait à la sainte messe.

D. Par quelles paroles ?

R. Par les paroles de la consécration que le prêtre prononce.

D. Quelle est la vertu des paroles de la consécration ?

R. Par les paroles de la consécration, le pain est changé au vrai corps, et le vin au vrai sang de Notre Seigneur Jésus-Christ.

D. Qu'est-ce que la messe ?

R. La messe est l'offrande du corps et du sang de Jésus-

Christ faite à Dieu par le prêtre.

D. Dans quels sentiments faut-il assister à la sainte messe ?

R. Il faut assister à la sainte messe avec les plus profonds sentiments de respect et de dévotion.

XVII. LEÇON.

D. Qu'est-ce que communier ?

R. Communier, c'est recevoir le sacrement de l'Eucharistie.

D. Qu'est-ce que l'on reçoit dans le sacrement de l'Eucharistie ?

R. Dans le sacrement de l'Eucharistie, on reçoit Notre Seigneur Jésus-Christ, qui est le pain descendu du ciel, pour être la nourriture et la vie de nos âmes.

D. Quel est le moyen de faire de bonnes communions ?

R. Le moyen de faire de bonnes communions, c'est de s'y préparer avec soin.

D. Quelle est la première préparation à la sainte communion ?

R. La première et la principale préparation à la sainte communion, c'est d'être en état de grâce.

D. Qu'appellez-vous, *être en état de grâce* ?

R. Etre en état de grâce, c'est n'avoir la conscience chargée d'aucun péché mortel.

D. Est-ce un grand crime que de communier en état de péché mortel ?

R. Oui, c'est un grand crime que de communier en état de péché mortel : c'est profaner le corps et le sang de Jésus-Christ ; c'est commettre un horrible sacrilège, comme Judas.

D. Quelles sont les autres dispositions de l'âme, pour bien communier ?

R. Les autres dispositions de l'âme pour bien communier, sont un grand désir de recevoir Notre Seigneur Jésus-Christ, et la dévotion à laquelle il faut s'exciter, en produisant des actes convenables.

D. Quelles sont les dispositions du corps pour bien communier ?

R. La première disposition du corps, absolument nécessaire pour bien communier, c'est d'être à jeûn, c'est-à-dire, n'avoir ni bu ni mangé depuis minuit, (excepté pour la communion eucharistique) ; la seconde c'est d'être proprement et modestement vêtu.

XVIII. LEÇON.

D. Quels sont les actes par lesquels il faut se préparer prochainement à la sainte communion ?

R. Les principaux actes, par lesquels on doit se préparer prochainement à la sainte communion, sont des actes de foi, d'humilité, de contrition, d'amour et de désir.

Tous ces actes sont compris dans la prière suivante, que les personnes qui ne savent pas lire peuvent répéter plusieurs fois. (Voyez cette prière dans le Petit Catéchisme, page 48)

D. Quand est-ce qu'il faut faire cette prière ?

R. C'est principalement lorsque le moment de communier approche qu'il faut faire cette prière, plus de cœur que de bouche.

D. Que faut-il faire, après avoir communié ?

R. Après avoir communié, il faut employer les premiers moments, qui sont infiniment précieux, à faire l'action de grâces ?

D. Combien de temps doit-on employer à l'action-de-grâces.

R. On doit employer à l'action de grâces au moins un quart d'heure.

D. A quoi faut-il s'occuper principalement pendant le temps de l'action-de-grâces ?

R. Pendant le temps de l'action de grâces, il faut s'occuper principalement à remercier Notre Seigneur Jésus-Christ de s'être donné à nous, et à nous offrir à lui, sans réserve, et pour cela faire, de cœur plus que de bouche, des actes d'adoration, d'amour, de remerciement, d'offrande et de demande.

Ceux qui ne savent pas lire, peuvent employer le temps de l'action de grâces à répéter, posément et avec dévotion, la prière suivante qui renferme tous ces actes. (Voyez cette prière dans le Petit Catéchisme, page 49.)

X. LEÇON.

D. Qu'est-ce que le sacrement de *Pénitence* ?

R. Le sacrement de *Pénitence* est un sacrement qui remet les péchés commis après le baptême.

D. Que faut-il faire pour se bien préparer à recevoir le sacrement de pénitence ?

R. Pour se bien préparer à recevoir le sacrement de pénitence, il faut faire quatre choses :

1° Examiner sa conscience ;

2° S'exciter à la contrition ;

3° Former la résolution de satisfaire à Dieu et au prochain ;

4° Déclarer tous ses péchés à un prêtre approuvé.

D. Qu'est-ce qu'examiner sa conscience ?

R. Examiner sa conscience, c'est rappeler soigneusement

dans sa mémoire tous les péchés dont on est coupable, pour les déclarer au prêtre.

Pour demander à Dieu ses lumières et ses grâces, avant de commencer son examen de conscience, pour se confesser, on peut faire la prière suivante. (Voyez cette prière dans le Petit Catéchisme, page 53).

D. Par où faut-il finir son examen de conscience ?

R. Il faut finir son examen de conscience par un acte de contrition, afin de s'exciter au regret de ses péchés avant de les confesser.

XX. LEÇON.

D. Ne suffit-il pas de déclarer ses péchés à un prêtre, pour qu'ils soient pardonnés ?

R. Non, il ne suffit pas de déclarer ses péchés à un prêtre, pour qu'ils soient pardonnés ; il faut de plus nécessairement en avoir la contrition.

D. Qu'est-ce que la *contrition* ?

R. La *contrition* est une douleur et un regret d'avoir offensé Dieu, avec la résolution de ne plus l'offenser.

D. La contrition est-elle bien nécessaire pour faire une bonne confession ?

R. Oui, la contrition est absolument nécessaire pour faire une bonne confession.

D. Qu'est-ce donc qu'une confession faite sans contrition ?

R. Une confession faite sans contrition est une confession nulle et souvent sacrilège.

D. Que faut-il faire pour avoir une bonne contrition ?

R. Pour avoir une bonne contrition, il faut : 1^o la demander à Dieu, avec ferveur ; 2^o s'y exciter par la considération des motifs capables de nous l'inspirer.

D. Pour avoir une bonne contrition, est-ce assez de regretter ses péchés ?

R. Non, pour avoir une bonne contrition ce n'est pas assez de regretter ses péchés ; il faut de plus avoir le ferme propos, c'est-à-dire, une résolution sincère et forte de ne plus offenser Dieu.

D. La résolution de ne plus offenser Dieu doit-elle être prise seulement pour un temps limité : comme pour quelques jours, ou pour quelques semaines ?

R. Non, la résolution de ne plus offenser Dieu ne doit pas être prise seulement pour un temps limité, mais pour toujours.

D. Dans quel temps faut-il s'exciter à la contrition, pour se disposer à recevoir le sacrement de pénitence ?

R. Il faut s'exciter à la contrition, après son examen, en

attendant le moment de se confesser : mais c'est surtout pendant que le prêtre donne l'absolution qu'il faut s'y exciter avec le plus de ferveur, et en faire un acte de tout son cœur.

XXI. LEÇON.

D. Qu'est-ce que la confession ?

R. La confession est une déclaration que l'on fait de ses péchés à un prêtre, pour en recevoir le pardon ou l'*absolution*.

D. Les prêtres ont-ils le pouvoir de pardonner les péchés ?

R. Oui, les prêtres ont le pouvoir de pardonner ou de retenir les péchés.

D. Peuvent-ils pardonner tous les péchés, même les plus énormes ?

R. Oui, ils peuvent pardonner tous les péchés, même les plus énormes, pourvu qu'on s'en confesse avec une sincère contrition.

D. De qui les prêtres ont-ils reçu ce pouvoir de pardonner ou de retenir les péchés ?

R. C'est de Jésus-Christ lui-même que les prêtres ont reçu ce pouvoir de pardonner ou de retenir les péchés.

D. Est-il nécessaire de déclarer tous ses péchés à confesse ?

R. Oui, il est absolument nécessaire de déclarer à confesse tous les péchés mortels dont on se reconnaît coupable, après un sérieux examen : sans cela point de pardon.

D. Celui qui cache volontairement un péché mortel à confesse, fait-il un grand mal ?

R. Oui, celui qui cache volontairement un péché mortel à confesse, profane le sacrement de pénitence, et commet un grand sacrilège.

D. A quoi serait obligé celui qui aurait fait une telle confession ?

R. Celui qui aurait fait une telle confession serait obligé à la recommencer toute entière, et à s'accuser en particulier du sacrilège qu'il aurait commis, en cachant ce péché.

XXII. LEÇON.

D. Quand est-ce que l'on reçoit le sacrement de pénitence ?

R. On reçoit le sacrement de pénitence, quand le prêtre donne l'absolution.

D. Qu'est-ce que l'*absolution* ?

R. L'*absolution* est le pardon des péchés, accordé par le prêtre, au nom de Jésus-Christ.

D. Ce pardon des péchés que le prêtre accorde, dans le sacrement de pénitence, est-il toujours ratifié dans le ciel ?

R. Oui, ce pardon des péchés, que le prêtre accorde, dans le

sacrement de pénitence, est toujours ratifié dans le ciel, pourvu que la personne qui s'en confesse soit véritablement pénitente.

D. Les prêtres donnent-ils l'absolution toutes les fois que l'on va à confesse ?

R. Non, les prêtres ne donnent pas l'absolution, toutes les fois que l'on va à confesse : ils jugent quelquefois à propos de la différer, pour s'assurer des dispositions des pénitents, et leur donner le temps de s'y mieux préparer.

XXIII. LEÇON.

D. Quand le moment de se confesser est arrivé, que faut-il faire ?

R. Quand le moment de se confesser est arrivé, il faut aller se mettre à genoux auprès du confesseur, de manière à ne pas le regarder en face, faire sur soi le signe de la croix, et dire :

EN FRANÇAIS :

Bénissez-moi, mon père, parce que j'ai péché.

Je confesse à Dieu, etc. p. 5.
jusqu'à *par ma faute.*

EN LATIN :

Benedic mihi, pater, quia peccavi.

Confiteor Deo, etc., p. 5.
jusqu'à *meâ culpâ.*

D. Que fait-on ensuite ?

R. Ensuite on dit 1^o combien il y a de temps qu'on a été à confesse ; 2^o si on a reçu l'absolution, la dernière fois ; 3^o si on a accompli la pénitence imposée : puis on commence sa confession, en disant à chaque péché : *mon père, je m'accuse de.....*

D. Quand on a fini d'accuser ses péchés, que faut-il faire ?

R. Quand on a fini d'accuser ses péchés, il faut dire : " Je m'accuse de plus de bien d'autres péchés, que je ne connais pas, et de ceux de toute ma vie, j'en demande pardon à Dieu, et à vous, mon père, la pénitence et l'absolution. "

Puis tout de suite on achève le *confiteor* en disant :

EN FRANÇAIS :

Par ma faute, etc.

EN LATIN :

Meâ culpâ, etc.

D. Si le confesseur juge à propos de donner l'absolution, que faut-il faire, pendant qu'il la donne ?

R. Si le confesseur juge à propos de donner l'absolution, il faut, pendant qu'il la donne, s'exciter de nouveau à la contrition, et en faire un acte de tout son cœur.

D. Quelle prière faut-il dire, pour remercier Dieu, après avoir reçu l'absolution ?

R. Pour remercier Dieu, après avoir reçu l'absolution, ceux qui ne savent pas lire peuvent dire la prière suivante : (Voyez cette prière dans le Petit Catéchisme, page 52).

XXIV. LEÇON.

D. Qu'est-ce que la *satisfaction* ?

R. La *satisfaction* est une réparation que l'on doit à Dieu et au prochain, pour l'injure ou le tort qu'on lui a fait par le péché.

D. Cette réparation est-elle nécessaire, pour obtenir le pardon de ses péchés ?

R. Oui, cette réparation est si nécessaire que, sans elle, ou au moins sans le désir et la volonté de satisfaire, il ne peut y avoir de véritable contrition, ni, par conséquent, de pardon des péchés.

D. Par quelles œuvres de pénitence peut-on satisfaire à Dieu, pour ses péchés ?

R. On satisfait à Dieu pour ses péchés : 1^o par les peines et les afflictions de la vie, quand on les accepte avec soumission et qu'on les supporte avec patience, en union avec Notre Seigneur Jésus-Christ ; 2^o par la pratique des œuvres satisfactives, qui sont le jeûne, l'aumône et la prière ; 3^o et principalement, par l'accomplissement fidèle de la pénitence que le confesseur impose ; 4^o en gagnant les indulgences.

D. Est-on obligé d'accomplir la pénitence que le confesseur impose ?

R. Oui, on est obligé, sous peine de péché, d'accomplir la pénitence que le confesseur impose.

D. Comment satisfait-on au prochain ?

R. On satisfait au prochain, en réparant le tort qu'on lui a fait, dans sa personne, ses biens, ou son honneur.

D. Quand faut-il se réconcilier avec son prochain, ou réparer le tort qu'on lui a fait ?

R. Il ne faut jamais différer de se réconcilier avec son prochain, et de réparer le tort qu'on lui a fait : que si on ne peut le faire avant que d'aller à confesse, on doit se hâter d'accomplir ce devoir, aussitôt après sa confession.

XXV. LEÇON.

D. Qu'est-ce que l'*Extrême-Onction* ?

R. L'*Extrême-onction* est un sacrement institué pour le soulagement spirituel et corporel des malades.

D. Quand faut-il recevoir l'*Extrême-Onction* ?

R. Il faut recevoir l'*Extrême-Onction*, dès qu'on est en danger de mort, sans attendre à l'extrémité.

D. Qu'est-ce que l'*Ordre* ?

R. L'*Ordre* est un sacrement qui donne le pouvoir spirituel de faire les fonctions sacrées, et la grâce pour les faire dignement.

D. Qu'est-ce que le *Mariage* ?

R. Le *Mariage* est un sacrement qui sanctifie l'alliance de l'homme et de la femme.

D. En quelles dispositions faut-il être, pour recevoir dignement le sacrement de mariage ?

R. Pour recevoir dignement le sacrement de mariage, il faut être en état de grâce, et dans la ferme résolution de servir Dieu fidèlement dans l'état du mariage.

XXVI. LEÇON.

D. Que faut-il faire pour aller en paradis ?

R. Pour aller en paradis, il faut garder les commandements de Dieu et de l'Eglise.

D. Combien y a-t-il de commandements de Dieu ?

R. Il y a dix commandements de Dieu.

D. Récitez-les.

R. *Un seul Dieu tu adoreras*, etc., ci-dessus, p. 8.

D. Quel est l'abrégé des dix commandements de Dieu ?

R. L'abrégé des dix commandements de Dieu est renfermé dans ce peu de paroles : aimer Dieu de tout son cœur, et le prochain comme soi-même, pour l'amour de Dieu.

D. Qui est notre prochain ?

R. Tous les hommes, même nos ennemis, sont notre prochain.

D. Est-ce donc que nous sommes obligés d'aimer nos ennemis ?

R. Oui, nous sommes obligés d'aimer nos ennemis, pour l'amour de Dieu, de pardonner et de faire du bien à ceux qui nous font du mal : c'est la loi de l'Evangile.

D. A quoi nous oblige l'amour ou la charité que nous devons avoir pour le prochain ?

R. La charité, que nous devons avoir pour le prochain, nous oblige à faire toujours aux autres ce que nous voudrions raisonnablement qu'on nous fit à nous-mêmes, et à ne jamais leur faire ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit à nous-mêmes.

XXVII. LEÇON.

D. Qu'est-ce qui nous est ordonné par le premier commandement : *un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement* ?

R. Par ce commandement, il nous est ordonné : 1^o de croire en Dieu ; 2^o d'espérer en lui ; 3^o de l'aimer de tout notre cœur ; 4^o de n'adorer que lui seul.

D. Quelles sont les vertus prescrites par ce grand commandement ?

R. Les vertus prescrites par ce grand commandement sont : la Foi, l'Espérance et la Charité.

D. Faites des actes de Foi, d'Espérance et de Charité.

R. Acte de Foi—*Mon Dieu, je crois, etc.*, p. 6.

Acte d'Espérance—*Mon Dieu, appuyé, etc.*, p. 6.

Acte de Charité—*Mon Dieu, qui êtes, etc.*, p. 6.

D. Nous est-il permis d'adorer autre chose que Dieu ?

R. Non, il n'est point permis d'adorer autre chose que Dieu : à Dieu seul appartient l'hommage souverain de nos esprits et de nos cœurs.

D. Faites un acte d'adoration.

R. Acte d'adoration—*Mon Dieu, je vous adore, etc.*, p. 6.

XXVIII. LEÇON.

D. Que défend le second commandement : *Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement ?*

R. Ce commandement défend toute profanation du saint nom de Dieu, les serments indiscrets, injustes, ou faux, les blasphèmes, les jurements et les imprécations.

D. A quoi nous oblige le troisième commandement de Dieu : *Les dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement ?*

R. Ce commandement nous oblige à sanctifier les dimanches par un saint repos.

D. En quoi consiste ce saint repos ?

R. Ce saint repos consiste à s'abstenir de toute œuvre servile, et à vaquer aux œuvres de piété.

D. Que nous ordonne le quatrième commandement : *Père et mère tu honoreras, afin de vivre longuement ?*

R. Ce commandement nous ordonne d'honorer tous nos supérieurs, particulièrement nos pères et mères.

D. Que défend le cinquième commandement : *Homicide point ne seras, de fait ni volontairement ?*

R. Ce commandement défend de tuer, de battre, de scandaliser personne, et même d'en avoir le dessein.

XXIX. LEÇON.

D. Que défend le sixième commandement : *Impudique point ne seras, de corps ni de consentement ?*

R. Ce commandement défend toutes les actions contraires à la pureté et à la modestie.

D. Qu'est-il défendu par le septième commandement : *Bien d'autrui tu ne prendras, ni retiendras sciemment ?*

R. Par ce commandement, il est défendu de prendre ou de retenir injustement le bien du prochain, et de lui faire aucune injustice.

D. Que défend le huitième commandement : *Faux témoignage ne diras, ni mentiras aucunement ?*

R. Ce commandement défend de mentir, de rendre faux témoignage contre son prochain, de le juger témérairement, de le décrier, soit par médisance, soit par calomnie.

D. Que défend le neuvième commandement : *L'œuvre de chair ne désireras, qu'en mariage seulement ?*

R. Ce commandement défend de consentir aux pensées impures et aux désirs deshonnêtes de la chair.

D. Que nous est-il défendu par le dixième commandement : *Biens d'autrui ne désireras, pour les avoir injustement ?*

R. Par ce commandement Dieu nous défend de désirer d'avoir le bien du prochain par des voies injustes.

XXX. LEÇON.

D. Tous les chrétiens sont-ils obligés d'observer les commandements de l'Eglise ?

R. Oui, tous les chrétiens sont étroitement obligés d'observer les commandements de l'Eglise.

D. Pourquoi sommes-nous si étroitement obligés d'obéir à l'Eglise ?

R. Nous sommes étroitement obligés d'obéir à l'Eglise, parce que c'est Jésus-Christ lui-même qui nous le commande.

D. Combien y a-t-il de commandements de l'Eglise ?

R. Il y a sept commandements principaux de l'Eglise.

D. Récitez-les :

R. *Les fêtes tu sanctifieras, etc., p. 8.*

D. A quoi nous obligent ces commandements de l'Eglise ?

R. Ces commandements de l'Eglise nous obligent :

1o. A sanctifier les fêtes d'obligation de la même manière que les dimanches ;

2o. A assister à la messe, les dimanches et fêtes d'obligation ;

3o. A aller à confesse au moins une fois tous les ans ;

4o. A communier au moins une fois tous les ans, à pâque ;

5o. A jeûner les quatre-temps, la veille de certaines fêtes, tous les mercredis et vendredis de l'avent, et tout le carême, excepté les dimanches ;

6o. A faire maigre tous les vendredis, et même les samedis où l'on observe le jeûne ;

7o. A payer la dîme et les autres droits de l'Eglise.

D. Les commandements de l'Eglise obligent-ils sous peine de péché mortel ?

R. Oui, les commandements de l'Eglise obligent sous peine de péché mortel : et c'est ce qui doit faire trembler un grand nombre de chrétiens qui les observent mal.

XXXI. LEÇON.

D. Avons-nous besoin de quelque secours, pour observer les commandements ?

R. Oui, pour observer les commandements, nous avons besoin du secours de la grâce de Dieu.

D. Comment obtient-on la grâce ?

- R. On obtient la grâce par la prière, et par les sacrements.
 D. Qu'est-ce que la prière ?
 R. La prière est une élévation de notre esprit et de notre cœur à Dieu, pour lui rendre nos devoirs et lui demander nos besoins.
 D. Est-il nécessaire de prier Dieu ?
 R. Oui, il est nécessaire de prier Dieu, à cause du besoin continuel que nous avons de sa grâce.
 D. Comment faut-il prier ?
 R. Il faut prier avec respect, avec attention et dévotion, au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, par qui seul nous pouvons mériter d'être exaucés.
 D. Quelle est la plus excellente de toutes les prières ?
 R. La plus excellente de toutes les prières c'est le *Pater*, ou l'oraison dominicale ; c'est Jésus-Christ lui-même qui nous l'a enseignée.

D. Récitez l'oraison dominicale.

EN FRANÇAIS :

Notre père, etc. p. 3.

EN LATIN :

Pater noster, etc. p. 3.

- D. A qui parlons-nous en disant *Notre père* ?
 R. C'est à Dieu que nous parlons, en disant *Notre père*.
 D. Pourquoi l'appelons-nous *Notre père* ?
 R. Nous l'appelons *Notre père*, parce qu'il est le créateur de toutes choses, le père de tous les hommes, et particulièrement des bons chrétiens.
 D. Combien y a-t-il de demandes dans l'oraison dominicale ?
 R. Il y a sept demandes dans l'oraison dominicale, qui renferment tout ce qu'un cœur chrétien doit désirer et demander.

XXXII. LEÇON.

- D. Pourquoi prions-nous si souvent la Sainte Vierge ?
 R. Nous prions souvent la Sainte Vierge parce qu'elle est la plus puissante protectrice que nous puissions avoir au ciel.
 D. Par quelle prière l'Eglise invoque-t-elle plus ordinairement la Sainte Vierge ?
 R. C'est par la Salutation angélique, appelée aussi l'*Ave Maria*, que l'Eglise invoque plus ordinairement la Ste. Vierge.
 D. Qu'est-ce que la Salutation Angélique ?
 R. La salutation angélique est une prière composée principalement des paroles de l'Archange Gabriel et de Ste. Elizabeth à la Sainte Vierge, auxquelles est jointe une humble demande ajoutée par l'Eglise.
 D. Récitez la Salutation angélique.

EN FRANÇAIS :

Je vous salue, etc., p. 4.

EN LATIN :

Ave Mariā, etc., p. 4.

FIN DE L'ABRÉGÉ.

